

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 13072

Numéro SIREN : 839 851 458

Nom ou dénomination : A CHEVAL DEMAIN

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2018 sous le numéro de dépôt 51391

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 25-05-2018

N° DE DEPOT : 2018R051391

N° GESTION : 2018B13072

N° SIREN : 839851458

DENOMINATION : A CHEVAL DEMAIN

ADRESSE : 9 rue Nicolas Charlet 75015 Paris

DATE D'ACTE : 23-05-2018

TYPE D'ACTE : Certificat

NATURE D'ACTE : Attestation bancaire



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Anne-Laure MIGNOT
agissant en qualité Conseiller Clientèle Professionnelle
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 1.847.860.375 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 500,00 euros
(cinq cents €) (*Lettres et chiffres*)
par chèque(s) / virement (s) (*) émis par

Madame Anna DE SAINTE MARIE

Né(e) le 10/01/83 à L'AIGLE
et demeurant

9 rue Nicolas Charlet
75015 PARIS

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) A CHEVAL DEMAIN
société SAS (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :

9 rue Nicolas Charlet
75015 PARIS

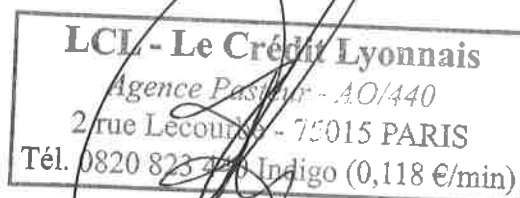
pour être portée au compte spécial intitulé : « Société A CHEVAL DEMAIN en formation /
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l' article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris
Le 23/05/18



(*) rayer les mentions inutiles